

**UNSS - ASSOCIATION SPORTIVE  
COLLEGE JEAN MONNET- SAINT AGNANT  
année 2021 / 2022**

Dans le cadre de l'association sportive du collège Jean Monnet, des entraînements sont proposés : le mercredi après-midi, les lundi et mardi lors des pauses méridiennes et le mardi soir . Les encadrants sont les professeurs d'EPS . Les activités peuvent se poursuivre en compétition le mercredi (horaires variables). **Les traînements en extérieur dépendent des conditions météo.**

Activités	Jour	Horaires	Lieu	responsable
Volley-ball	lundi	12h50 à 13h40	Plateau EPS /Gymnase	M VALADE
	Mercredi	13h à 15h	Plateau EPS /Gymnase	
Badminton	mardi	12h50 à 13h40	Gymnase	M MULINGHAUSEN
GR (gymnastique rythmique)	mardi soir	16h45 à 18h00	Gymnase	Mme GILET CARRERE
Tennis de table	Mardi	12h50 à 13h40	Gymnase	Mme GILET CARRERE
	Mercredi	13h à 14h30	Gymnase	
Surf	Mercredi (jusqu'à fin octobre et à partir d'avril)	13h à 16h30 / 17h (sorties selon conditions météo)	Île d'Oléron et côte sauvage	Mme GUIHARD M MULINGHAUSEN
Course d'orientation	Mercredi après-midi (selon le calendrier)	13h à 16 h30/17h	Forêt de la coubre, île d'Oléron...	Mme GUIHARD
Escalade	Mercredi après-midi (selon le calendrier)	13h à 16 h30/17h	La Fayette, Le Château d'Oléron	Mme GUIHARD M MULINGHAUSEN
Raid	Mercredi après-midi (selon le calendrier)	13h à 16 h30/17h	Île d'Oléron, Rochefort...	Mme GUIHARD M MULINGHAUSEN
VTT	Mercredi (automne/hiver, selon le calendrier de l'AS))	13h à 16h (sorties ponctuelles)	Environs de Saint Agnant , forêt d'Echillais, forêts de Ronce les bains....	M MULINGHAUSEN MME GUIHARD
CROSS COUNTRY	Mercredi (selon les dates des compétitions) Horaires et lieux variables.			

**Le service de restauration n'est pas assuré le mercredi. L'élève doit se munir d'un pique-nique. Un assistant d'éducation est présent dans le restaurant scolaire jusqu'à 13 heures avec le groupe d'élèves.**

Les élèves doivent se licencier à l'association sportive, le prix de la licence est de 25 € dont 5 € pris en charge par le conseil départemental grâce au chèque sport. Reste à charge des familles 20 €. (les chèques sport reçus par le collège y sont conservés afin que tous les élèves inscrits à l'association sportive puissent bénéficier de la réduction)

**Les élèves de sixième et cinquième qui s'inscrivent recevront un maillot de l'association sportive.**

**Dossier d'inscription UNSS 2021 – 2022  
ASSOCIATION SPORTIVE - COLLEGE JEAN MONNET-  
SAINT AGNANT**

- un chèque de 20 € pour la cotisation à l'ordre de : ASSOCIATION SPORTIVE - COLLEGE JEAN MONNET- SAINT AGNANT. ( inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque SVP)
- l'autorisation parentale ci- dessous dûment remplie.

**AUTORISATION PARENTALE OU DE TUTELLE**

je soussigné(e), représentant légal.....

adresse :.....

ville:.....

tel :.....portable:.....

autorise l'élève:

NOM:.....Prénom.....Classe.....

né(e) le:.....

à participer aux activités sportives dans le cadre de l'association sportive du collège.

à participer aux compétitions le mercredi.

à utiliser les transports (bus ,mini bus ,véhicule personnel) pour les déplacements.

la diffusion d'images de l'élève dans le cadre de l'association sportive.

**J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur (MAIF) de l'AS pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités proposées (documents disponibles sur le site du collège dans l'onglet vie du collège - Association Sportive).**

Date : .....SIGNATURE:

**ACTIVITE(S) CHOISIE(S) :.....**

**Obligatoire pour le surf : attestation scolaire du savoir nager ou certificat d'aisance aquatique**

Le certificat médical n'est pas obligatoire pour les activités sportives pratiquées au sein de l'Association Sportive du collège Jean Monnet, de SAINT AGNANT.